



Office de Tourisme Intercommunal "Collines Cathares Tourisme"

6, Place du Treil
11270 Fanjeaux
+33 (0)4 68 24 75 45
tourisme@ccplm.fr



Retrouvez nos autres
randonnées à l'office ou
sur notre site internet
<https://collinescathares.com>



Balades & Randonnées "Collines Cathares Tourisme"

LE CHEMIN DE DOMINIQUE DEPUIS FANJEAUX

*A découvrir en chemin:
le monastère de Prouilhe
et le panorama depuis le Seignadou*

- **Départ** : Devant l'Office de Tourisme intercommunal, place du Treil, 11270 Fanjeaux
- **Coordonnées GPS** : Lat: 43.185385 | Lon: 2.034312
- **Distance** : 14km600
- **Altitude maximum** : 338m
- **Altitude minimum** : 202m
- **Durée approximative** : 4h30
- **Niveau** : Moyen
- **Carte IGN 1/25000** : 2246SB Mirepoix
- **Balisage** : Jaune



LE CHEMIN DE DOMINIQUE

Replongez au 13^{ème} siècle et suivez les pas de Saint-Dominique, émissaire de l'église en "terre cathare".

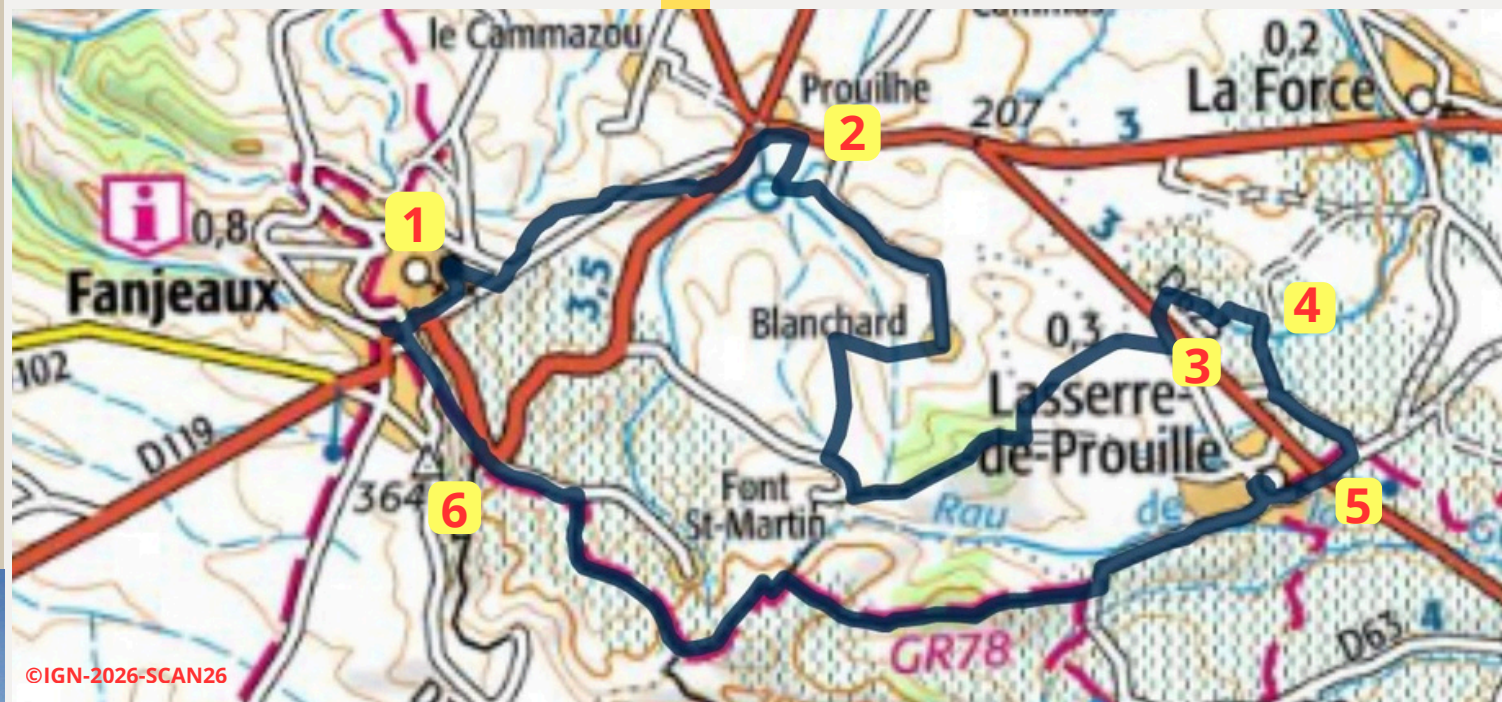
Des collines de la Piège aux vignes de la Malepère et du Razès partagez une partie de votre chemin avec les pèlerins du GR78 et amusez-vous à compter les croix de pierre qui le jalonnent.



©OTIAuCoeurdesCollinescathares

Le Saviez-vous?

Le Chemin de Dominique fait en réalité 32km. Au point n°4, à l'intersection, vous pouvez prendre à gauche et récupérer l'autre portion du parcours jusqu'à Montréal. Pour une randonnée complète, prévoyez deux jours. De nombreux hébergeurs pourront vous accueillir le long du chemin.



©IGN-2026-SCAN26

Descriptif rando départ Fanjeaux :

1: Depuis l'office de tourisme passer devant le Café des Arts Suivre la rue de la Cave Longue et prendre à droite le chemin de terre en pente. Puis, tourner à droite puis à gauche avant le transformateur EDF. A l'intersection, poursuivre tout droit. Puis suivre le chemin toujours par la droite et rejoindre la D802. Traverser pour rejoindre les champs en face puis longer sur la bande enherbée. Arriver au céder le passage, traversez tout droit puis tourner à gauche pour border la route sur la droite. Après 30m, basculez à droite. Descendre pour rejoindre la route en suivant les champs

2: Suivre cette route jusqu'à "Blanchard". Monter à droite par un chemin herbeux. Devant "En Barre", prendre à gauche le chemin goudronné et à l'intersection encore à gauche. Dans la courbe, prendre la piste de terre à gauche. Dans la descente, au carrefour, prendre à gauche. Longer une vigne par la droite et descendre jusqu'à la route goudronnée.

3: A la route, prendre à droite et à gauche jusqu'à la D623. Traverser avec prudence et passer en face entre les vignes de "Bayle". Au bout des vignes tourner à droite et longer le ruisseau en contrebas puis gauche droite. Suivre le chemin.

4: Tourner à droite et suivre ce chemin. A l'intersection, partir à gauche sur la petite route goudronnée jusqu'au carrefour du

cimetière où l'on trouve le GR78 qui mène à Fanjeaux. Prendre la route à droite en direction de Lasserre-de-Prouille.

5: Traverser la D623 avec prudence et aller vers le village. Dépasser la mairie puis aller en face par la Grand'Rue en ignorant la Rue Notre-Dame. De la rue de la Mare (placette) passer à droite sous un porche pour pénétrer dans le "Grand Rond". Longer à gauche les maisons à colombages. Suivre la rue Saint-Etienne à gauche de l'église et la rue du Presbytère en décalé à gauche. Descendre la rue du Marin et tourner à droite au Chemin de Brézilhac sur 900m. Juste à la rupture de pente, quitter la route pour monter à droite et suivre le chemin entre deux vignes qui montent sur la colline. Continuer sur un chemin à travers bois. En haut, au carrefour, descendre tout droit. En bas, à l'intersection, prendre à gauche, vers la crête et 100m plus loin à droite vers le fond du vallon. Poursuivre tout droit entre deux talus.

6: À la route goudronnée prendre à gauche et longer la D119 puis la quitter rapidement à gauche pour un chemin herbeux qui remonte vers le village de Fanjeaux. Arriver au village de Fanjeaux, passer la statue de la vierge dorée et emprunter le pont. Retrouvez votre point de départ à gauche.